

TABLEAU COMPARATIF DES DIFFERENTS DISPOSITIFS DE DEFISCALISATION ISF

	FIP	FCPI	Direct	Holding « ISF »
Critères d'éligibilité	PME*	PME*	PME*	PME*
Zone géographique	3 régions françaises limitrophes	EEE**	EEE**	EEE**
Secteur d'activité	Tous	Innovant	Tous	Tous
Vivier	De 200 000 à 400 000 PME	< 1 000 PME	Dépend du réseau personnel de l'assujetti	Dépend du réseau personnel des assujettis et/ou du holding
Quota PME	60% < < 100%	60% < < 100%	100%	100%
Quota PME < 5 ans	20% minimum	non	0%	0%
Quota Libre (titres, Sicav/Fcp...)	40% maximum	40% maximum	0%	0%
Taux de défiscalisation ISF	50% du quota PME, soit 30% minimum	50% du quota PME, soit 30% minimum	50%	50%
Plafond de défiscalisation ISF	18 000 €	18000	45 000 €	45 000 €
Montant de l'investissement pour une défiscalisation maximum (hors droits d'entrée)	De 36 000€ à 60 000€	De 36 000€ à 60 000€	90 000 €	90 000 €
Double défiscalisation ISF/IRPP	non	Non	Non	Non
Exonération des plus-values	Oui hors prélèvements sociaux de 13,5%	Oui hors prélèvements sociaux de 13,5%	Imposées à 32,5%***	Imposées à 32,5%***
Sortie de l'assiette de l'ISF	Oui, à hauteur du quota PME	Oui, à hauteur du quota PME	Oui	Oui
Base de la défiscalisation	Souscription réalisée	Souscription réalisée	Investissement réalisé avant le 15/06/N	Montant investi par le holding avant le 15/06/N
Minimum de souscription	1000 euros	1000 euros	Variable	100 < 5000 euros (selon la Holding)
Durée de détention	8 ans minimum	8 ans minimum	5 ans minimum	5 ans minimum
Mutualisation du risque	Oui	Oui	Non	Partielle
Profil de risque	★ ★	★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★

* PME respectant la définition de la Commission Européenne : moins de 250 salariés et moins 50M€ de chiffres d'affaires ou 43M€ de total bilan

** Espace Economique Européen, à l'exception du Lichtenstein

*** avec un abattement d'un tiers par année de détention au delà de la cinquième année